



Mairie de
Fère en Tardenois

Formulaire de demande de prime communale à l'achat d'un vélo

(Délibération du Conseil Municipal du 22/09/2022)

- Le montant de la prime est fixé à **10% du montant de l'achat d'un vélo, prime plafonnée à 200€.**
- La prime est ouverte uniquement aux habitants de Fère-en-Tardenois.
- La prime est proposée pour l'achat d'un vélo par foyer fiscal. Elle peut être perçue une fois seulement sur une période de trois ans.
- La demande de prime doit être faite auprès de la mairie sur présentation de la facture d'achat d'un vélo neuf acquittée, accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ainsi que d'un relevé d'identité bancaire.
- La prime sera uniquement versée sur un compte bancaire.

Cadre à compléter	
Montant de l'achat	
NOM et Prénom(s) *	
Adresse	
n° de téléphone	
E-Mail	

Date et Signature

Cadre réservé à l'Administration	
Réception de la demande le : _____ Dossier complet le : _____ Signature et cachet pour accord :	Montant octroyé : _____ € Date _____

* Conformément au règlement général sur la protection des données, l'administration s'engage à n'utiliser les informations reprises sur cette note qu'à des fins purement comptables. Ces données seront annexées au mandat de paiement.